



## CAP Centre-Ville

17 mars 2021

### La circulation et la sécurité rue Saint-Jacques

La thématique de la réunion est celle qui est ressortie de la déambulation du 16 octobre 2020. Il est notamment question des priorités à droite et de la vitesse des voitures rue Saint-Jacques.

#### Résumé des idées

- Mettre en place une présence policière plus régulière.
- Compléter l'écluse qui mène à Bitschwiller-Lès-Thann par un deuxième plot.
- Ajouter sur les panneaux « priorités à droite » des panonceaux et des lumières.
- Mettre en place une ligne blanche continue au centre de la route.
- Mettre en place un marquage au sol.
- Vérifier les miroirs et les réorienter.
- Faire en sorte que les feux de la RD1066 soient oranges ou verts la nuit entre certaines heures, afin que les usagers ne les évitent pas en passant par le centre-ville.
- Mettre en place un giratoire près du Lycée Pointet.
- Mettre en place des cédez le passage aux différentes priorités à droite.
- Déporter tout le stationnement d'un côté de la route et mettre une bande cyclable de l'autre.
- Travailler avec le lycée Pointet sur la gestion des déchets des élèves.
- Travailler avec les commerçants sur la question du plastique.

#### Echanges concernant la circulation et la sécurité rue Saint-Jacques

La zone 30 est annoncée aux entrées de la rue uniquement, puis les usagers passent par un dos d'âne où un nouveau panneau de limitation est présent. Beaucoup d'usagers pensent donc que la limitation à 30 ne s'applique que pour ce dos d'âne. Les usagers circulent rapidement dans cette rue et des pointes à 70 km/h ont déjà été constatées. Plus généralement, il faudrait casser la vitesse entre l'écluse menant à Bitschwiller-Lès-Thann et le Lycée Professionnel.

- ➔ La présence policière sur le secteur fonctionne pour faire baisser la vitesse des usagers, il est proposé de l'accroître.

Les priorités sont annoncées par des panneaux, mais il semblerait que les automobilistes considèrent la croix comme le signe d'une intersection, non comme une priorité à droite. Rue Kléber, il y a une priorité à droite avec un panneau clignotant, et cela fonctionne pour réduire la vitesse des usagers.

- ➔ Il est proposé de rajouter un panonceau « priorité à droite » pour rappeler ce qu'il signifie. Il est également proposé de faire clignoter certains panneaux pour les rendre plus visibles.

Les riverains font remonter que les véhicules se dépassent malgré le faible espace et le manque de visibilité, et ils remarquent que certains usagers se déportent sur la voie de gauche pour avoir une meilleure visibilité de la priorité à droite, et ainsi ne pas ralentir.

→ Il est proposé de mettre en place une ligne blanche continue sur la partie centrale de la route.

Au niveau du Ouatinage d'Alsace, l'écluse est délimitée par un seul plot. Les automobilistes venant de Bitschwiller-lès-Thann se déportent légèrement pour passer, ils ne ralentissent pas leur vitesse.

→ Il est proposé d'installer un deuxième plot, de telle sorte que les voitures doivent faire un S pour passer.

Les participants font remonter que l'orientation des miroirs n'est pas adéquate, notamment pour celui situé 90 rue Saint-Jacques.

→ Les miroirs de la rue vont être revérifiés et réorientés si nécessaire.

Les éclairages orangés ne permettent pas d'avoir une très bonne visibilité, tant sur la route que sur les trottoirs.

→ L'éclairage est une compétence intercommunale et la lumière orangée provient des ampoules à sodium, mais aujourd'hui elles sont petit à petit remplacées par des LED.

Les riverains se questionnent sur le déplacement du radar pédagogique.

→ Les radars pédagogiques sont déplacés toute l'année à des endroits différents. Cela permet de faire de la pédagogie routière sur différents secteurs, tout en constatant certaines incivilités locales. Actuellement, il est au niveau de la médiathèque, mais il reviendra rue Saint Jacques.

L'ensemble des participants s'accorde sur le fait qu'il y a déjà beaucoup de panneaux sur l'espace public et que cela crée de la confusion et de la distraction.

→ Il est envisagé de mettre en place un marquage au sol plutôt que des panneaux.

→ Les gens roulent vite partout dans la Ville. Dans le cadre du Plan Vélo, il est proposé de mettre presque toute la ville en zone 30 et de faire beaucoup de marquages au sol.

Les riverains constatent du trafic même la nuit car les usagers veulent éviter les feux de la RD1066.

→ La ville a normalement la main sur les feux traversants et la mise en place d'un feu vert ou orange permanent à partir d'une certaine heure va être étudié.

○ Il est possible que les feux soient déjà en orange clignotant. Cela va être vérifié.

→ Une interdiction de transit Poids Lourds la nuit va également être étudiée.

Les riverains recommandent de prendre exemple sur l'entrée de Michelbach, où il semble y avoir un système efficace.

→ Les élus et les services de la ville vont se rendre sur place.

Les riverains se questionnent sur la rue qui mène au Dojo : est-elle une priorité à droite ?

→ A priori ce n'est pas une priorité à droite car c'est une impasse privée avec passage sur trottoir. Néanmoins, une confirmation va être demandée.

Il est proposé de mettre en place un mini giratoire ou une écluse centrale près du Lycée Pointet.

- ➔ Le problème pourrait venir des bus, mais ceux qui vont au lycée, par exemple, passent au niveau du tram.
- ➔ Pour l'écluse, les participants n'y sont pas favorables car cela casserait trop la circulation et risquerait de créer des bouchons.

La mise en place de dos d'âne est questionnée.

- ➔ Les participants n'y sont pas favorables à cause du bruit que cela provoque. De plus, les usagers ont tendance à réaccélérer après un dos d'âne.

Il est demandé s'il est possible de mettre des cédez le passage à chaque intersection, au lieu des priorités à droite.

- ➔ Comme il s'agit d'une zone 30, il faut se renseigner sur la faisabilité de cette idée.

Le stationnement des véhicules pose des problèmes de visibilité.

- ➔ Il est proposé de mettre tout le stationnement d'un seul côté et d'ajouter une bande cyclable.

On ne constate que peu d'accrochages et aucun accident au niveau de cette rue : les usagers qui viennent des petites rues sont plus prudents que ceux qui passent par la rue Saint Jacques.

Les participants insistent sur le fait que la rue Saint Jacques est une entrée de Thann et regrettent que le quartier semble délaissé.

Dans l'ensemble, les participants considèrent que le respect des priorités est une question d'habitude. Peut-être qu'à l'usage les automobilistes seront plus attentifs et que la situation s'améliorera.

## Autres échanges

Il y a constamment une voiture garée sur la 5<sup>ème</sup> place entre le laboratoire et la boulangerie Lidy alors qu'il ne devrait pas y en avoir une.

- ➔ Le sujet va être remonté à la Police Municipale.

Il est demandé si la Ville souhaite étendre l'aide à la rénovation des façades.

- ➔ La ville n'est pas dans cette optique pour le moment.

Le secteur connaît de nombreux soucis de propreté, notamment sur les bords de la Thur et le midi en semaine. Les élèves du lycée Pointet n'ont que peu de poubelles pour jeter leurs déchets et elles sont donc vite saturées. Les contenants sont trop petits.

- ➔ Il est proposé de mettre en place d'autres contenants avec un système de tri.

Il y a des éco délégués au lycée et il est possible de monter un projet de sensibilisation avec eux. Il est également possible de collaborer avec les animateurs du Centre Socio Culturel. Il s'agirait de faire quelque chose de sympathique pour les élèves entre midi et deux. Avec les restaurants fermés en ce moment, de plus, ils sont obligés de manger dehors.

- ➔ Il est proposé de travailler un projet pédagogique avec le lycée Pointet sur la question des déchets.

Il est demandé s'il est possible d'arrêter de vendre des produits plastiques et de limiter les déchets issus des commerces.

- ➔ La question va être étudiée.

Les riverains constatent beaucoup de débris et d'encombrants au niveau du parking en gravier rue Scheidecker, ainsi que des trous dans le sol. Ils constatent également qu'il est constamment complet, même le soir et les jours de marché (malgré la distance qui l'en sépare). Il est important pour le quartier, mais il faut réfléchir à comment l'aménager tout en conservant son utilité en terme de stationnement.

- ➔ Cet espace est à réfléchir dans le cadre des futurs aménagements du secteur.
- ➔ Pour la propreté en général, les agents ont un circuit déterminé, la propreté des rues est planifiée. La balayeuse passe une fois par mois dans chaque rue et il est envisagé de mettre en place un calendrier des passages, afin que les riverains puissent enlever leurs voitures.
  - Les participants notent qu'un passage par mois rue Saint-Jacques n'est peut-être pas suffisant, car cette rue est très fréquentée.

Horaire de fin de la réunion : 20h